

### *Mesures à suivre*

#### GÉNÉRAL

- Port du masque ou d'une visière obligatoire pour les professeurs, les parents entrant dans la structure et les élèves de plus de 6 ans.
- Lavage de mains obligatoire avant et après le cours de musique pour les élèves et les professeurs, avec du gel hydroalcoolique (salle Chopin et Temple) et/ou directement aux sanitaires (Centre Culturel).
- Désinfection entre chaque élève de l'instrument (piano et batterie) et des pupitres (guitare, flûte, chant et batterie) par le professeur.
- Désinfection des poignées de portes par les professeurs avant et après leur passage.
- Distanciation d'un mètre entre chaque élève et professeur.
- Interdiction pour le professeur d'utiliser l'instrument de l'élève (guitare, flûte), toute démonstration doit se faire en visuel.

#### COURS COLLECTIFS *éveil, initiation, formation musicale*

- Aucun contact entre les élèves, distanciation d'un mètre entre chaque personne.
- Aucun partage du matériel de cours, chacun arrivant avec son propre matériel (trousse, cahier de portées).
- Pas de chant ni d'instruments à vent, sauf à distance de quatre mètres carrés (deux mètres de part et d'autre de l'élève).
- Nettoyage des tables avant et après chaque cours.

#### CAS PARTICULIERS

- Les cours de chant et de flûte sont dispensés de masque ou de visière et se feront de part et d'autre d'une paroi en plexiglas.
- Les moments chantés ou utilisant des instruments à vent pendant les cours collectifs pourront se faire en extérieur dans le jardin de la bibliothèque, sous réserve de beau temps et de disponibilité.

#### CENTRE CULTUREL

Une personne maximum dans le sas d'entrée. L'élève vérifiera que le sas est vide avant de sortir de sa salle de cours.

### *Personnes touchées ou à risque*

Aucun élève présentant une fièvre supérieure à 38° ou des symptômes évoquant la COVID-19 ne sera accepté (fatigue, essoufflement, toux persistante, perte du goût et de l'odorat...). Il sera réadmis dans l'établissement **uniquement sur certificat médical**.

#### CAS CONTACT

Si un cas testé positivement au SARSCov2 est présent dans la famille ou l'entourage proche, merci de ne pas venir en cours et d'en informer immédiatement la directrice de l'établissement. L'élève sera ré-admis au bout de 7 jours à condition de n'avoir développé aucun symptôme. Si des symptômes apparaissent, l'élève ne sera pas accepté dans l'établissement.